

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 04065

Numéro SIREN : 833 850 225

Nom ou dénomination : 3R

Ce dépôt a été enregistré le 01/09/2023 sous le numéro de dépôt 19965

01 SEP. 2023

2023 01 09 05

**SASU 3R**

833 850 225 - RCS LILLE METROPOLE

SAS AU CAPITAL DE 5000 EUROS

Siège social : 16 AVENUE MARECHAL JOFFRE 59130 LAMBERSART

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 16/06/2023**

Le 16/06/2023, à 14 heures, l'actionnaire unique de la SASU 3R, immatriculée 833 850 225 au RCS de Lille Métropole se sont réunis en assemblée générale, au siège social, sur convocation faite par le Président.

Sont présents :

- Mr Thomas BONNE.....à concurrence de 100 actions, numérotées de 1 à 100 ;

Total des parts des associés présents : 100 actions sur les 100 actions composant le capital social.

Mr Thomas BONNE préside la séance en sa qualité de gérant, il constate que les associés présents et représentés réunissant la totalité des actions ayant droit de vote, l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- les copies des lettres de convocation adressées aux associés ;
- le rapport du Président ;
- le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée.

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

**Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :**

- Agrément pour procéder à une liquidation de la SAS 3R au siège social de la société 16 AVENUE MARECHAL JOFFRE 59130 LAMBERSART
- Agrément quant à la date de liquidation à savoir le 16 Juin 2023
- Nomination d'un liquidateur amiable en la personne de son président Mr Thomas BONNE

Le Président donne lecture de son rapport et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion. Un débat s'instaure entre les associés.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

**PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, agréé expressément à la demande et autorise la liquidation de la SAS 3R comme exprimé dans l'article 39 des statuts en date du 16 Juin 2023. Le lieu de liquidation est le 16 Avenue Marechal Joffre 59130 LAMBERSART

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

**SECONDE RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, agréé expressément à la demande et nomme Mr Thomas BONNE liquidateur amiable en charge de la dissolution de la SAS 3R

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité**

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

En 2 exemplaires

Signature de l'associé  
Mr Thomas BONNE



16 Avenue du Maréchal Joffre  
59130 LAMBERSART  
Travaux3R@gmail.com

SIREN 83385022500016 - RCS Lille

12